



Habitat et Interventions Sociales
GROUPEMENT D'INTÉRÊT PUBLIC

Fiche de poste

Chargé d'étude (H/F) **Réinstallation**

Créé par l'arrêté interministériel du 12 mars 1993, le Groupement d'Intérêt Public Habitat et Interventions Sociales est un organisme public francilien – à disposition du Préfet de la Région Ile-de-France – dont la mission première est d'accompagner le relogement de publics présentant des difficultés d'accès au parc locatif. Il assure pour cela des missions de diagnostic des situations, de recherche de logement, d'accompagnement social et de gestion locative. Il intervient par ailleurs auprès des publics migrants et réfugiés, en vue de faciliter leur orientation vers des solutions adaptées à leur situation.

Le Groupement est composé de plus de 80 agents aux profils et aux compétences divers œuvrant ensemble à la réussite des missions de service public confiées par l'Etat. Il répond aux impératifs d'urgence sociale présents sur l'ensemble du territoire francilien.

Comme toute structure publique, le GIP HIS est astreint au principe de continuité du service public, qui consiste en une obligation d'assurer le fonctionnement régulier du service¹.

Le chargé d'étude a pour mission principale d'accompagner la connaissance des publics suivis par le GIP HIS et l'impact de l'action menée par les différents services du Groupement en réalisant des études et analyses quantitatives et/ou qualitatives.

Il s'engage à respecter, en toute circonstance, les obligations propres au caractère public du groupement et à observer les obligations de discrétion professionnelle liées à sa fonction.

¹ Pour répondre à l'urgence d'une situation et dans l'intérêt du service public, les agents du Groupement, peuvent être amenés à une certaine polyvalence, et notamment à rejoindre un autre service tant que les responsabilités attachées à leur emploi sont respectées, et dans la limite géographique des conventions constitutives.

- **Mission principale du service**

Le GIP HIS assure, en lien avec la Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement (Dihal) et la Direction Générale des Etrangers en France (DGEF), la mise en œuvre opérationnelle de la plateforme nationale pour le logement des réfugiés.

Dans le cadre des engagements de la France pour l'accueil de réfugiés, l'objectif de cette plateforme est :

- Dans le cadre de la mission « Mobilité nationale », mettre en adéquation les besoins de logement de réfugiés statutaires ou bénéficiant de la protection subsidiaire, actuellement hébergés, volontaires à une mobilité géographique sur un autre département.
- Dans le cadre de la mission « Réinstallation », assurer le suivi des programmes de réinstallation en vue de l'accès direct au logement et/ou de la mobilisation de solutions d'accueil temporaires.

Les programmes de réinstallation, pilotés par la DGEF, sont menés en lien avec le Haut-Commissariat des Nations-Unies pour les Réfugiés (HCR) qui identifie des personnes en besoin de protection internationale actuellement dans des pays tiers et ne pouvant rester dans ces pays où ils ont trouvé un accueil temporaire. Les programmes de réinstallation s'adressent aux réfugiés syriens depuis la Jordanie, le Liban et la Turquie ; et aux réfugiés subsahariens depuis le Tchad et le Niger.

Outre le suivi de l'accès au logement des réfugiés, la plateforme organise le traitement et la formalisation des données créées et collectées.

- **Composition du service**

Le service est composé d'un chef de service, de deux coordinateurs et de six chargés d'activité.

1. DESCRIPTION DU POSTE

Le chargé d'études aura pour mission la réalisation d'une étude sur le devenir des ménages réinstallés.

Missions principales

- **Définition des outils statistiques et de traitement des données**
 - ✓ Il est associé à la réflexion sur la définition des données à collecter ainsi que sur la méthodologie de collecte et d'analyse ;
 - ✓ Il participe, en lien avec le chef de service à des groupes de travail avec les partenaires institutionnels pour fixer le périmètre de l'action.
- **Collecte de données**
 - ✓ Il est en contact régulier avec tous les opérateurs en charge du programme de réinstallation pour obtenir les données relatives au suivi des ménages depuis leur arrivée dans le logement jusqu'à leur sortie du dispositif ;

- ✓ Il réalise un premier traitement/une consolidation des données à partir des principaux indicateurs ;
- ✓ Il réalise des entretiens complémentaires auprès des opérateurs sur des thématiques spécifiques.
- **Exploitation et valorisation de données**
 - ✓ Il rédige des notes d'analyse sur des thématiques spécifiques.
- **Appui à la production de tableaux de bord et outils statistiques divers**
 - ✓ Il participe à la création d'outils statistiques innovants, ex : réalisation de cartographies.
 - ✓ Il peut être mobilisé pour la réalisation de notes statistiques et/ou d'analyse *ad hoc* selon les besoins des partenaires institutionnels.

Missions secondaires

- **Appui à la mission de mobilité nationale pour la collecte de données relatives au suivi des parcours des ménages relogés et production d'analyses ciblées**

2. MANAGEMENT

- Lien hiérarchique : Placé sous l'autorité hiérarchique du Chef de service, il reçoit des instructions du Coordinateur de la mission réinstallation
- Lien fonctionnel : Les agents du service

3. ELEMENTS CONSTITUTIFS DE L'EMPLOI

Catégorie 2 : Agents de maîtrise

Les agents de maîtrise sont des agents qui disposent d'un haut niveau dans un ou plusieurs éléments caractéristiques de leur emploi (diplôme, expérience, expertise/spécialité) ou détiennent des responsabilités particulières en termes de gestion d'équipe ou de représentation.

Fiche métier	Intitulé de l'emploi	Diplôme requis	Expérience requise	Expertise/spécialité	Gestion d'équipe	Représentation	Autonomie ²	Salaire minimum
Etudes et prospectives socio-économiques	Chargé d'étude	Oui Bac +5	non	Oui domaine de l'étude	non	Oui	Oui 3	25.400

² 1/ Le travail à accomplir est défini par une fixation d'objectifs globaux et non par une description de tâches précises à exécuter.

2/ L'agent règle d'abord lui-même les problèmes en cas d'incident mineur dans la production ou la marche du service, au lieu d'en référer avant tout à la hiérarchie.

3/ L'agent est force de proposition.

4/ L'agent prend des décisions pour le compte d'un service, d'un pôle ou d'une direction.

4. QUALITES REQUISES

- Maîtrise des outils bureautiques courants, des bases de données ainsi que des outils statistiques et de cartographie
- Capacité d'analyse et de synthèse
- Bon relationnel, capacité à travailler en équipe
- Rigueur, réactivité et disponibilité
- Capacité à hiérarchiser les urgences
- Esprit d'initiative
- Devoir de discrétion et de confidentialité
- Sens du service public
- Capacité à se remettre en question

5. CONDITIONS

- Agent contractuel de l'État
- CDD 9 mois
- Poste basé à Montreuil, déplacements possibles

La fiche de poste n'est pas exhaustive et est susceptible de changer ou d'évoluer en fonction des orientations de la Direction et des impératifs de service.